

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre pour l'action non-violente



Terres Civiles

Mars 2005 – N°28

**Médiation
familiale**
en page 12

**Prochaine
Assemblée
générale**
en page 24

**Alternatives
à la conscription**

en page 15

Impressum

«**Terres Civiles**» est un trimestriel édité par le Centre pour l'action non-violente, association romande sans but lucratif.

Abonnement: Fr. 25.–/4 numéros ou compris dans la cotisation de membre.

Le CENAC vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile: Fr. 60.– (Fr. 30.– pour les «petit budget»), Fr. 90.– (ou 45.– pour une cotisation familiale). Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable d'édition:
Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution:
Philippe Beck, Patrice Catalano, classe 6P de Martigny, Thierry Clivaz, F. Désirée Perret, Violetta Fasanari-Bourquin, Raphaël Gamba, Olivier Grand, Jérôme Grimaud, Jean Grin, Nathalie Herren, Anne-Isabelle Legeay, Michel Mégard, Anne-Lise Visinand.

Impression: Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter:
Centre pour l'action non-violente
Rue de Genève 52
CH-1004 Lausanne
Tél. ++41 / 21 / 661.24.34
Fax: ++41 / 21 / 661.24.36
Courriel: info@non-violence.ch
Sur Internet: <http://www.non-violence.ch>
Compte postal: 10-22368-6

Les habits neufs du Terres Civiles

Après la création du logo du Centre pour l'action non-violente et l'adoption de non-violence.ch comme adresse Internet, voilà enfin la nouvelle maquette du Terres Civiles accompagnant le changement de nom de l'association.

Fraîchement élue membre du Comité, je m'étais déclarée disponible pour donner un coup de main à la mise en page du Terres Civiles. Me voici le présentant dans ses nouveaux habits, résultats de fructueuses négociations.

Alors que je comptais juste «rafraîchir la maquette» et appliquer les règles acquises au cours de ma formation de typographe, j'ai vu surgir des questions étrangement proches des thèmes abordés par l'association: la rigueur est-elle une contrainte menaçant nos libertés? En l'occurrence, doit-on absolument se cantonner aux marges définies ou peut-on élargir une colonne ici et là afin de caser les cinq lignes de la conclusion? J'y vois un rapport avec les «cadres» de l'éducation, si difficiles à négocier, plus ardues encore à appliquer.

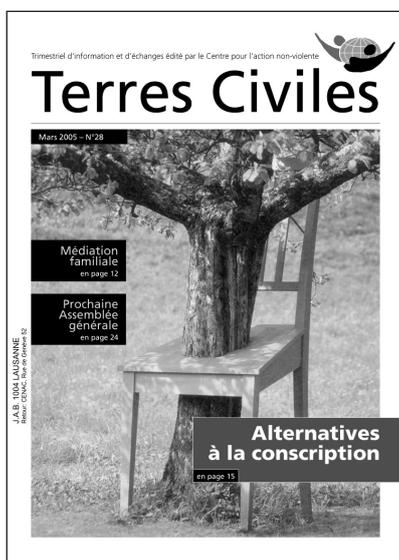
Autre débat: quelle norme adopter? Le noble *Guide du Typographe romand* fait référence pour les professionnels... formés à Lausanne. Or, mes interlocuteurs me présentent aujourd'hui des documents publiés par des organes plus

proches de leur quotidien: une page du *Monde diplomatique* ou un article du journal *Le Courrier*, chacun offrant une autre manière d'abrégé tel ou tel mot. Le parallèle avec l'éducation me semble évident: tout principe est influencé par l'histoire des parents, celle de leurs géniteurs, par l'air du temps...

Imposer un usage et me déclarer spécialiste serait vain: les «espaces fines» qui se glissaient traditionnellement avant certains signes de ponctuation ne sont pas commodes à employer sur certains logiciels de bureau. Je veux bien risquer l'étiquette de tyran pour ce qui concerne le miroir de page (l'espace réservé au texte) mais la souplesse est de rigueur lorsqu'il s'agit de règles poussiéreuses. Priorité au contenu.

C'est donc un Terres Civiles quelque peu élagué que nous vous proposons désormais, espérant ainsi concentrer plus encore notre attention – et celle des membres du Centre – sur les actions qui contribuent à promouvoir et développer la non-violence.

F. Désirée Perret



Vos annonces personnalisées dans Terres Civiles!

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience.

Merci de prendre contact avec le secrétariat
021/661.24.34
ou info@non-violence.ch.

Délai de rédaction: 2 mai 2005
Parution fin juin.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.

CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE



Mythes anciens et actualité navrante

Ou comment les extrêmes se touchent, nous forçant à réfléchir sur nous-mêmes et sur le sens de notre action non-violente.

Les Danaïdes, filles du roi Danaos, tuèrent leurs maris la première nuit de leurs noces. De ce fait, les meurtrières furent précipitées du Tartare et condamnées à verser éternellement de l'eau dans un tonneau sans fond.

Que les dieux des anciens Grecs éloignent de nous ce triste destin.

Pourtant...

Bien que les pages de notre trimestriel *Terres Civiles* mettent en exergue les efforts du Centre pour l'action non-violente (ex-Centre M. L. King) et que partout dans le monde civil on offre, surtout auprès des écoles, des alternatives non-violentes avec d'innombrables initiatives intéressantes, voilà que j'en découvre l'inanité dans un cadre, partiel, que je vais vous relater.

Dans une école de Genève, dont les élèves ont 11-12 ans d'âge, le maître (professeur) permet aux enfants qui ont fini leurs devoirs (tâches) de jouer à un jeu informatique appelé «Beach Head».

Les enfants s'y ruent. Ce jeu est constitué d'un espace où avions de combat, tanks et autres engins offensifs attaquent des personnages armés qui se défendent en cherchant à les abattre.

Le vainqueur est celui qui obtient le plus grand nombre de victimes. Quelques-uns des enfants plus jeunes ont proposé au maître de supprimer cette console, mais celui-ci s'est montré évasif, probablement parce que ce jeu «neutralisait» les élèves les plus turbulents: et lui voulait se permettre de «décompresser». Mais il y a pire! La «tendance», après les invitations d'anniversaire chez soi ou au MacDo, amène les enfants au local «Laser Game» qui se prête à la location. Ainsi la dizaine ou quinzaine de petits fêtards, hors du milieu familial, se prépare, avec des vêtements sombres et des cuirasses, à pénétrer armés de lasers, dans une salle

complètement noire où ils se tirent dessus à l'aveuglette, car ils sont partagés en deux équipes ennemies mais ils ne peuvent se voir. Des explosions et des sons signalent les chutes. Jusqu'au bout les combattants ne sauront pas qui ils ont tué, si c'était les leurs ou les autres.

Et dire que les parents de ces petits sont souvent des «bien pensants» et que quelques-unes des mamans enseignent, comme bénévoles, le catéchisme et l'amour chrétien à ces enfants dans la paroisse catholique. Schizophrénie pure qui me fait revenir aux Danaïdes et à leur punition éternelle: un travail harassant et inutile. Ce serait-il le nôtre? Sisyphe subit dans l'Adès un supplice analogue en poussant un rocher en haut d'une montagne d'où la masse le précipite invariablement lorsqu'il est près d'atteindre la cime. Albert Camus nous donne, cependant, quelques espoirs en soulignant la valeur de l'effort en lui-même.

Je crois que nous ne nous laissons pas décourager par les difficultés que nous rencontrons dans nos actions pour la promotion de la non-violence, mais que, au contraire, nous serons stimulés à les multiplier en cherchant les points faibles du «système» rampant et toujours plus envahissant qui prône la violence, même auprès des enfants, à travers des jeux.

Violetta Fasanari Bourquin

Sommaire

Vie du Centre	4
Comptes et budget	
Des élèves s'expriment	
Manifestations	
Formation	8
Regards de participant-e-s	
Se former	
La médiation familiale	12
... ou comment se quitter en restant partiellement ensemble	
Alternatives à l'armée	15
Vers une probable initiative populaire fédérale	
Anatomie d'un vol	17
Les voleurs de nains de jardin sont-ils nos ennemis?	
L'invité	18
Non-violence XXI	
En bref	19
Centre de documentation	21
Invitation	24
21 juin, Assemblée générale	

Bilan comptable du CMLK pour l'année 2004

Se donner les moyens d'un équilibre entre les objectifs et les résultats!

Si la situation comptable est assez serrée et que la marge de manoeuvre est étroite, le comité a le sentiment que ce n'est pas nouveau. On se plaint toujours qu'il manque de l'argent, qu'il faut présenter des nouveaux projets afin de trouver des investisseurs, des sponsors. Cela permet une douce croissance ronronnante qui est souvent très rassurante. Mais n'est-ce pas sur ce modèle que fonctionne notre société? Croissance et bénéfices sont censés nous apporter bonheur et satisfactions. Permettez-moi de penser que si nous voulons vraiment proposer des alternatives dont la non-violence est au centre, nous devons être capables de sortir des sentiers battus et aussi en ce qui concerne les questions financières. Ce qui compte, à mes yeux, c'est le plaisir de partager des moments de vie. C'est dans ces échanges que chacun d'entre nous se construit et se réalise. Ce qui compte dans les projets est plus le chemin vers un objectif que le résultat final qui en est la récompense.

Toutefois, quelques chiffres méritent des commentaires. 2004 se clôt avec une perte de Fr. 698.57 et le capital nouveau s'élève à Fr. 19'010.21. Par rapport à 2003, nous avons une diminution de 20'000 francs sur les formations. Si la nouvelle formule du programme de formation co-organisé avec PBI et le MIR a permis de doubler le nombre d'inscriptions depuis deux ans, la demande pour des formations à la carte a été moins importante cette année – les Hautes écoles pédagogiques engageant directement des formateurs et formatrices de notre équipe. Cette situation se répercute de manière très significative sur les chiffres, puisque nous bénéficions de 15% de ce produit. Si la conséquence financière n'est pas à minimiser, notre investissement dans la «formation de formateurs à la réso-

lution non-violente des conflits», par son effet de domino, a aussi contribué à promouvoir nos objectifs. Un défi particulièrement réussi au travers de notre exposition «Ni hérissos, ni paillasons» présentée en janvier 2004. Grâce à des subsides de plus de Fr. 55'000.-, une dizaine d'établissements scolaires ont déjà pu l'apprécier. Au niveau de notre produit principal, vos précieuses cotisations, nous observons une baisse par rapport à l'année précédente, mais restons sereins puisque le résultat de l'année nous a permis de donner à notre secrétaire son 13^e et mérité salaire.

Quant au budget, nous comptons toujours pouvoir engager une nouvelle personne ce qui explique l'augmentation des frais de personnel. Par effet des vases communicants, nous voulons

proposer à notre aide de bureau, Jean Grin, de passer à un pourcentage fixe ce qui explique la baisse de l'enveloppe «indemnisation».

De l'idéal à la réalité, il s'agit de faire la part des choses et de prendre la voie du milieu. Nous avons des charges et nous tenons à les honorer. Nous devons rester attentifs à nos dépenses et les contrôler. Nous devons également chercher à maintenir nos produits. Nous gardons donc les yeux sur le compteur mais sans que cela nous empêche de vous remercier pour votre confiance et d'apprécier le paysage qui nous entoure.

*Olivier Grand
Membre du comité*

BILAN		Au 31.12.03	Au 31.12.04
ACTIFS			
Disponibles	Caisse	609.50	662.30
	CCP	40'299.43	9'941.76
	CCP service civil	3'193.45	3'603.65
	Banque Coop.	5'967.75	12'878.40
	Sous-total: Disponibles	50'070.13	27'086.11
Réalisables	Loyer d'avance au site	671.10	671.10
	Stocks marchandises	1'000.00	1'000.00
	Actifs transitoires	696.20	1'276.90
	Impôts anticipés	8.10	22.70
	Compte d'attente	0.00	0.00
	Sous-total: Réalisables	2'375.40	2'970.70
Immobilisés	Installations	500.00	500.00
	Mobilier	300.00	300.00
	Fonds spécial pour actions	0.00	0.00
	Informatique	12'600.00	10'699.00
	Sous-total: Immobilisés	13'400.00	11'499.00
	TOTAL ACTIFS	65'845.53	41'555.81
PASSIFS			
	Fournisseurs	249.30	0.00
	Fonds spécial	10'000.00	10'000.00
	Passifs transitoires	35'888.15	5'991.15
	Capital au 31.12 précédent	10'497.52	19'708.78
	Report bénéfice (+) ou perte (-)	9'211.26	698.57
	TOTAL PASSIFS	65'846.23	35'001.36
	Capital nouveau	19'708.78	19'010.21

COMPTES D'EXPLOITATION

CHARGES	2003	2004	<i>Budget 2005</i>
Frais de personnel			
Salaires	41'860.00	44'867.15	66'000.00
AVS-AI-APG-AC	3'494.30	4'139.95	6'000.00
LAA	300.60	100.20	400.00
Ass. indemnités journalières	725.40	61.00	700.00
LPP (dès 1999)	1'618.30	2'911.70	3'000.00
Sous-total Personnel	47'998.60	52'080.00	76'100.00
Frais généraux			
Loyer	9'348.00	9'348.00	10'000.00
Frais bancaires	163.15	142.00	200.00
Frais du CCP	412.80	586.15	600.00
Entretien installations	604.95	162.85	200.00
Amort. installations	0.00	0.00	0.00
Amort. mobilier	300.00	0.00	300.00
Amort. informatique	3'000.00	500.00	2'500.00
Assurances mobilier	218.60	208.55	300.00
Taxes d'exploitation	31.60	33.00	40.00
Electricité	322.75	322.65	400.00
Frais de bureau	4'913.60	3'449.70	5'500.00
Affranchissements	2'485.60	2'137.70	3'500.00
Tél. et fax	2'457.25	3'411.60	4'000.00
Brochure «Osons agir!»	0.00	7'565.90	0.00
Déplacements	516.50	1'388.13	2'000.00
Imprimés	563.00	0.00	0.00
Action de décembre	0.00	0.00	1'500.00
Annonces	484.20	0.00	1'000.00
Dons	0.00	400.00	800.00
Indemnités	5'987.50	9'552.00	4'000.00
Cotisations annuelles	1'810.00	1'589.27	2'000.00
Frais comité et AG	534.35	621.90	700.00
Frais divers	982.35	719.75	1000.00
Sous-total Frais généraux	35'136.20	42'139.15	40'540.00
«Terres Civiles»			
Frais d'imprimerie TC	8'862.50	8'339.90	10'000.00
Frais d'expédition TC	2'765.05	2'666.40	5'000.00
Frais de surveillance tirage	484.20	484.20	500.00
Sous-total «Terres Civiles»	12'111.75	11'490.50	15'500.00

Achats

Marchandise à revendre	1639.51	539.57	2'000.00
Centre de documentation	400.08	379.98	1'000.00
Sous-total Achats	2'039.59	919.55	3'000.00
Autres frais de services			
Expo «Un poing c'est tout ?»	8'727.90	720.00	1'000.00
Frais de formation	19'263.15	4'765.00	10'000.00
Formation formateurs/trices	0.00	28'529.74	0.00
Service civil	1'677.30	0.00	6'000.00
Expo «Ni hérisson, ...»	39'487.55	12'780.44	1'000.00
Brochure jeunes en formation			26'000.00
Sous-total autres frais	69'155.90	46'795.18	44'000.00
TOTAL CHARGES	166'442.04	153'424.38	179'140.00

PRODUITS

Ventes librairie	3'110.35	2'638.35	4'000.00
Centre de documentation	246.40	90.20	1'000.00
Cotis., dons, abonnements	65'272.15	54'695.05	70'000.00
Souscriptions	10'770.00	10'265.00	15'000.00
Subvention O.F.C.	17'315.00	16'140.00	20'000.00
Produits formation	25'369.75	5'045.20	12'000.00
Formation formateurs/trices	0.00	26'892.37	0.00
Dons extraordinaires et legs	4'785.70	1'767.50	5'000.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00	10'000.00
Brochure «Osons agir!»	0.00	8'545.90	0.00
Expo «Un poing c'est tout ?»	10'640.85	4'865.04	6'000.00
Expo «Ni hérisson, ...»	11'000.00	20'119.35	5'000.00
Don Loterie Romande	25'000.00	0.00	0.00
Brochure jeunes en formation	0.00	0.00	26'000.00
Service civil	2'120.00	1'400.00	4'600.00
Annonces Terres Civiles	0.00	220.00	500.00
Intérêts créanciers	23.10	41.85	40.00
TOTAL PRODUITS	175'653.30	152'725.81	179'140.00
Bénéf.(+) ou Perte (-)	9'211.26	698.57	0.00

La comptabilité du CMLK n'ayant pas encore été contrôlée par les vérificateur/trice au moment du bouclage du journal, ces comptes sont susceptibles de modifications.

Merci

J'ai eu l'occasion d'effectuer une partie de mon service civil au Centre pour l'action non-violente et découvrir ainsi la cohorte des membres actifs qui le compose. Avant de jeter un oeil attentif aux différentes activités proposées et au centre de documenta-

tion, je ne mesurais pas l'importance du travail de cette association. Mon image «passive» de la non-violence fut changée. Par ailleurs, c'est en contribuant à la création d'une brochure destinée aux jeunes en formation que je me suis aperçu de la difficulté d'obtenir des fonds de financements. C'est un travail de longue haleine et il est frustrant

de ne pouvoir réaliser de nouveaux projets, faute d'argent. J'espère malgré tout apercevoir prochainement cette brochure entre des mains juvéniles.

Mon affectation arrivant à terme, je remercie l'équipe du Centre ainsi que tous ceux qui, de loin ou de près, contribuent à promouvoir la non-violence.

Raphaël Gamba

«Hérisson, paillasson et compagnie» à Martigny

En décembre 2004, 25 classes de 4, 5 et 6P des écoles primaires de Martigny ont visité l'exposition. La collaboration et l'entraide s'est poursuivie pour les classes de 6P qui se sont attachées à relater leur expérience.

Ce matin-là, nous avons rendez-vous à l'ancienne salle de gymnastique de notre école pour visiter l'exposition *Ni Hérisson ni Paillasson*. Madame Anne Wanner, une enseignante de notre école, était déjà là pour nous accueillir, car c'est elle qui animait la visite.

La moitié de la salle était occupée par de grands panneaux, sur lesquels se trouvaient des textes et des dessins et auxquels étaient accrochés de jolies

finale, tout le monde a trouvé sa place.

Ensuite, nous avons parcouru tous les panneaux avec notre animatrice du jour. On a parlé de tous ces comportements, on a réfléchi sur les manières de réagir devant des situations de conflits. On a même dû mimer certaines scènes, ce qui était assez comique.

A la fin de la séance, madame Wanner nous a encore invités à participer tous ensemble à de petits jeux. Dans

l'un d'eux, il fallait guider un camarade dont les yeux étaient bandés. Dans un autre, nous étions tous en rond, et chacun pouvait se rendre au milieu du cercle pour se présenter à la classe en essayant d'exprimer un sentiment. Il a fallu un peu de temps pour qu'on se laisse aller, mais quand tout le monde participait, à la fin, l'ambiance était géniale. Ces

peluches. Les panneaux, qu'on appelle dans cette exposition des totems, présentaient chacun un animal différent, comme le hérisson, la carpe, l'autruche, le mouton, ... Et chacun d'eux fait réfléchir à un comportement qui peut provoquer un conflit. D'un côté du panneau, on décrit une attitude négative, et de l'autre, on présente la situation de manière positive.

Pour commencer, madame Wanner nous a expliqué le déroulement de la séance. Puis elle nous a tout de suite proposé de rechercher le totem qui représentait le mieux notre personnalité. Ce n'était pas si facile, mais

jeux voulaient entre autres nous faire comprendre comment on peut se sentir bien avec les autres lorsqu'il y a de la confiance et du respect.

Lorsque nous nous sommes quittés, chacun était heureux de ce bon moment passé ensemble.

Ce que nous avons aimé

- l'idée de représenter les comportements par des animaux est originale et très amusante
- les totems sont bien choisis, et c'est très intéressant de chercher le sien
- les textes sont plaisants, pleins d'humour; grâce à eux, on peut beau-

coup réfléchir et même apprendre à se connaître

- les dessins sont en même temps jolis et comiques, ils nous aident bien à trouver notre totem
- les peluches sont adorables, on dirait qu'elles nous encouragent à nous exprimer
- on a bien aimé, dans les discussions, le respect que chacun avait quand un camarade donnait son avis; il n'y a pas eu de moqueries et on se sentait vraiment à l'aise
- c'était très agréable de pouvoir parler librement, et même sans avoir peur de dire une bêtise
- c'est bien d'avoir une occasion comme celle-là de pouvoir réfléchir à ce qu'on peut faire pour éviter les conflits et l'agressivité
- terminer par des jeux où on s'amuse beaucoup, tout en apprenant à écouter, à oser, à respecter, à faire confiance, c'est super !
- notre animatrice était excellente, et c'est sûrement aussi grâce à elle qu'on a bien aimé cette exposition.

Conclusion

En conclusion, nous recommandons à toutes les écoles de présenter cette exposition à leurs élèves. Tout en étant récréative, elle nous fait très bien réfléchir au thème de la violence. Et après cette visite, c'est chic de savoir qu'on pourra peut-être éviter des conflits à l'avenir, en choisissant une bonne attitude.

Nous, on a adoré «*Hérisson, Paillasson et compagnie*». On y a passé tous ensemble un moment vraiment très agréable.

Classe 6P,
avec l'aide des enseignants

Tisser des liens, être visible

Des manifestations auxquelles le Centre pour l'action non-violente a répondu présent.

▼ Week-end de rencontre des mouvements non-violents, contre la violence et pour la paix

La Coordination de l'Action Non-Violente de l'Arche de Lanza del Vasto (CANVA) organise, les 2 et 3 avril, à St-Antoine L'Abbaye en France, une rencontre de mouvements, d'associations et de personnes engagées dans la non-violence et pour la paix.

Le samedi après-midi, la parole sera donnée aux différents groupes pour présenter leurs spécificités. La soirée sera festive. Vous aurez l'occasion de participer à des chants, danses, sketches et autres jeux. Le dimanche matin, des discussions sur des thèmes divers seront organisées (communication non-violente, médiation, désobéissance civile, etc.). Le cadre est magnifique et laisse la place à de nombreuses balades (sites touristiques et vues panoramiques).

Cette rencontre est ouverte à toutes et à tous. Vous pouvez soit vous inscrire auprès du secrétariat du Centre pour l'action non-violente (CENAC) pour vous y rendre avec le comité ou contacter directement le CANVA.

35 €/pers. en pension complète (repas du samedi soir, nuit en chambre à 2/3 lits, petit-déjeuner, dîner du dimanche) – 15 € pour nuit et petit-déjeuner supplémentaire; 9 € par repas en sus, 7.50 € pour chambre seule (par nuit), 5 € pour fourniture des draps, 5.50 € pour transport à la gare.

Programme au 0033/4/76 36.48.22 ou canva_am@yahoo.fr.

▼ Forum sur le racket et les incivilités

Les 20 et 21 mai prochains, la Maison des Jeunes à Epalinges (au nord de Lausanne) organise un forum public ayant pour thème le racket et les incivilités dont certains jeunes sont parfois acteurs ou victimes. Cette manifestation com-

prendra, entre autres animations, une table ronde le vendredi soir, où débattront divers spécialistes, dont le pédopsychiatre Nahum Frenk et, le samedi soir, une représentation de théâtre interactif par la troupe Le CaMÉLéON.

En parallèle aux animations proposées par diverses structures (centre de loisirs jeunesse, institutions de prophylaxie de la violence ou d'aide aux victimes), le CENAC tiendra un stand et présentera, samedi après-midi, une démonstration de jeux coopératifs.

L'ensemble de cette manifestation se déroulera à la Salle communale d'Epalinges et dans ses abords. Ce sera également, pour tous les lecteurs de *Terres Civiles*, la bonne occasion de voir (ou revoir) l'exposition «paillasson, hérisson et compagnie».

Renseignements: Maison des Jeunes, 079/661.17.38 (les mercredi et samedi après-midi, de 14h00 à 18h00).

▼ Festival Science et Cité 2005 Conscience: une fête des sciences et des arts

Expositions, spectacles, concerts, conférences, ateliers, films, etc. Dans 19 villes de Suisse en mai 2005.



Le CENAC participera au Festival Science et Cité 2005 sur le thème de la conscience à Lausanne et Martigny.

— **Installation «Libérez la conscience!»,** en collaboration avec

Vous êtes disponible pour tenir une permanence à l'une ou l'autre de ces rencontres, merci de vous annoncer au secrétariat: 021/661.24.34 ou info@non-violence.ch

Amnesty International, sur la Place de la Palud à Lausanne, puis à la Médiathèque de Martigny. Visitez une cellule pénitentiaire pour faire (brièvement!) l'expérience de l'enfermement des prisonniers d'opinion.

— **Exposition «Conscience, violence et non-violence»** à la Médiathèque de Martigny. Découvrez les magnifiques affiches réalisées par les élèves de l'ERACOM (Ecole romande d'art et communication; voir p. 23), ainsi que les actions collectives de résistance non-violente à l'occupant nazi dans plusieurs pays d'Europe.

A Lausanne: du 21 au 29 mai. A Martigny: du 28 mai au 5 juin. Programmes complets du Festival Science et Cité sur www.festival05.ch.

▼ La Fièvre: 10 ans d'anniversaire

La Fièvre, association de sports de rue et gérant du Skatepark HS36 de Lausanne, organise les 4 et 5 juin 2005 l'anniversaire des 10 ans de la création du Skatepark.

En plus du mythique événement qu'est le «Downtown Lausanne», différents événements se dérouleront durant ce week-end de festivités. Une rencontre sera prévue pour les civilistes qui se sont impliqués dans ce lieu d'affectation, leurs amis et amies et toutes les personnes intéressées par le service civil ainsi que par un mode de pensée non-violente... Un week-end pour faire la fête! faire connaissance! se retrouver! avec la présence du Centre pour l'action non-violente. Toutes les infos sur le site Internet www.fievre.ch

Regards croisés sur une formation de formateurs

Retour sur la formation de formatrices et formateurs à la résolution non-violente des conflits, menée l'été dernier.

Après un premier article présentant le projet¹, voici les regards croisés de quatre participants sur des points qui les ont frappés.

Démarrage et groupes d'affinité

— Nathalie Herren

Après les jeux de bienvenue et la présentation des règles de cohabitation, le programme a débuté par une « mise à niveau » comblant les lacunes éventuelles des participants (par exemple, clarifier une demande, modes d'apprentissages ou gérer les conflits et les résistances). Des groupes d'affinité composés de trois-quatre stagiaires ont été formés.

— Thierry Clivaz

Ces groupes se retrouvaient chaque jour à 17h30 pour partager en toute quiétude leur ressenti de la journée. Cela semble banal à la lecture, mais redisséquer dans sa tête chaque partie de la journée, les partager avec les autres membres du groupe et en tirer des éléments d'apprentissage m'a permis de décanter et d'en tirer des observations très positives. Cela était peut-être dû à la confiance régnant dans notre groupe et à un sentiment de proximité, comme si nous nous connaissions depuis longtemps.

Régulation du travail et des relations

— Patrice Catalano

La qualité relationnelle, consécutive au cadre posé et incarnée par les formateurs et par les collègues stagiaires, était des plus sécurisantes. J'ai pu ainsi me confronter à des situations que je savais ne pas maîtriser et les expérimenter sans avoir un quelconque jugement ou une obligation de réussite.

— Thierry

J'ai trouvé un réel intérêt pour les outils de régulation; et en mettant en pratique ces outils dans des milieux profes-

sionnels ou associatifs, pour des projets d'une certaine durée, ils m'ont permis de mieux gérer des frustrations, qu'elles soient inhérentes à une vie en groupe ou à des manières d'organiser et d'animer. De plus, ils peuvent permettre des modifications dans la suite du dérou-

lément et donc de construire un autre partenariat entre responsables et participants.

signifiait l'action de former (préparer, démarrer, produire, évaluer, réguler) en choisissant des outils de pédagogie et différentes dynamiques adaptés au public cible. J'ai observé l'importance pour le formateur d'avoir non seulement des compétences de savoir (ensei-



gnant) et de savoir-faire (moniteur) mais surtout d'un savoir-être (c'est-à-dire d'avoir fait un travail sur soi-même) impliquant la personne entière. Je crois qu'il est important de se questionner sur la déontologie et la responsabilité afin d'œuvrer avec éthique.

— Patrice

Je me souviens d'un exercice avec le jeu de rôles que j'avais choisi sans l'avoir auparavant expérimenté et qui pour moi était périlleux. Bien sûr le résultat ne fut pas satisfaisant, mais cette qualité relationnelle m'a permis de me « jeter à l'eau » sans retenue. J'ai su par cette expérience où me situer par rapport à cet outil et faire ma propre évaluation des compétences que je devais acquérir si je souhaitais le mettre en œuvre.

Expérimentation par « laboratoires »

— Nathalie

Le quatrième jour, nous avons constitué des équipes de co-animateurs sur des scénarios de formation à donner lors de la deuxième rencontre². En fonction de mon intérêt pour la médiation, j'ai choisi d'intégrer une équipe qui prendrait le mandat d'une formation à la médiation interculturelle.

J'ai expérimenté le laboratoire que j'avais préparé à l'attention des employés d'une association qui se donnait comme objectif l'aide à l'intégration.

J'ai concrètement réalisé ce que

Se former avant de former

Au bout du compte: outillés?

— *Nathalie*

Aujourd'hui, je me sens «outillée», au bénéfice de références et d'expériences pour construire une formation. Je me réjouis de co-animer prochainement une session sur la communication non-violente avec un des animateurs de la formation.

— *Patrice*

J'ai pu à la fois me mettre dans la position d'un futur formateur avec des savoirs, mais aussi revisiter les différentes facettes des outils qui permettent la gestion positive des conflits: que ce soit du côté de la communication, de la gestion de la violence et de ses émotions ou bien de la médiation. La relecture de mes documents, les mises en situation et les études de cas réalisées lors des deux modules confirment ce point-là.

Transposition

à d'autres champs d'activité

— *Patrice*

Enfin, cette formation va bien au-delà de la seule thématique de la gestion positive des conflits. En effet, mes acquis m'ont permis de les transposer

Indispensable, cette formation de formateurs!

Chaque année, la vie appelle vers d'autres horizons quelques formateurs et formatrices qualifié-e-s. Résultat: il arrive que nous ayons grand'peine à trouver des collègues disponibles, avec qui nous nous sentions en connivence, pour remplir avec nous un mandat. Pour ce qui me concerne, depuis la fin de cette formation j'ai déjà co-animé, ou agendé des co-animations, avec six des participantes et participants!

Philippe Beck

dans bien d'autres domaines, que ce soit du côté de la direction d'une équipe de travailleurs sociaux, de la formation dans un autre champ professionnel, ou de l'animation d'associations.

— *Thierry*

Puisque l'on parle de pratique professionnelle, celle que j'exerce actuellement se situe dans l'animation socioculturelle. Lors de rencontres entre collègues, nous nous retrouvons parfois devant un tableau blanc, où les questions se succèdent, les réponses prennent davantage de temps. Dans ces moments de doute, je sens monter en moi une énergie nouvelle, acquise lors de la formation, qui me pousse à entreprendre de nouvelles initiatives pour résoudre certaines difficultés. Je prends la parole et propose d'autres stratégies. Un sentiment naît en mon for intérieur qui me chuchote: tu as suffisamment confiance en toi pour oser pousser cette idée qui te trotte dans ta tête et la partager aux autres.

Des rencontres appréciées

— *Patrice*

J'ai, pendant ces huit jours, rencontré des personnes d'une grande expérience et d'une grande humanité. C'est aussi cette richesse qui renforce l'attachement que je porte à ce moment privilégié de formation.

Compilation, Philippe Beck

Plus de deux mois se sont écoulés depuis la fin de la formation. Deux mois, pour digérer les apports d'une formation très attendue, qui représentait de surcroît un investissement en temps, en énergie et en argent considérable. Deux mois pour prendre le recul nécessaire et évaluer à «froid».

Frustrations

«Froid». C'est le regard, sévère sans doute, que je porte sur ces huit jours passés à Bex. Arrivé avec beaucoup d'attentes, je suis reparti avec au moins autant de frustrations.

Venu pour acquérir les outils et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'organisation et l'animation d'une formation à la gestion des conflits, je ne me sens ni outillé, ni légitimé, pour construire et proposer un module de formation à la médiation, à la gestion des émotions, ou encore en communication non-violente.

Où l'on reparle de congruence

Et comment ne pas évoquer ma surprise, aussi, devant ces moments, trop nombreux, passés à gérer nos tensions, nos problèmes d'égos, nos – petits – problèmes d'intendance ou de logistique du jour?

Sans doute, ces séquences ont-elles été très formatrices, du point de vue de la gestion des résistances, ou des tensions dans un groupe. Cela doit d'ailleurs beaucoup à la congruence des formateurs, dans ces moments charnières.

Comme groupe, nous n'étions certes pas à l'abri des dynamiques, positives et négatives, qui se jouent spontanément lorsque des individus sont amenés à travailler et à vivre ensemble.

Il reste que je m'interroge encore. Était-ce vraiment faire preuve de trop d'idéalisme que de considérer toutes ces questions comme périphériques devant

¹ cf. *Terres Civiles* n° 27, décembre 2004

² La formation durait 2 fois 4 jours, à 3 semaines d'intervalle

l'ambition de former, un jour, des adultes à la non-violence?

Une autre question, que je place également sous le chapitre de la congruence, m'a particulièrement touché. Si les objectifs de la formation stipulaient expressément celui de «trouver de nouveaux collègues compétents», le mot «concurrent» a plusieurs fois été exprimé durant la formation.

Devenir formateur à la résolution non-violente des conflits répond à mes yeux à un choix, une vision politique et éthique. A la violence politique, sociale, économique, je veux pouvoir proposer une alternative.

Que l'acte de formation amène une rémunération, ou qu'il se fasse sur une base bénévole, relève du choix et des priorités de chacun. Mais l'ambition de diffuser, et les valeurs, et les méthodes de la non-violence exige, en revanche, une véritable coopération, un effort commun dans lesquels «la concurrence» n'a, à mon avis, pas sa place.

Se former avant de former

Cette formation est arrivée trop tôt dans mon parcours mais cela relève de ma seule responsabilité. Les méthodes de résolution non-violente des conflits étaient supposées acquises avant la formation. Si elles m'étaient connues, il est devenu progressivement clair, au cours de la formation, qu'elles n'étaient pour moi pas «acquises».

Il me reste énormément de questions à explorer, de consolidation personnelle à faire et d'actes à poser avant de me positionner légitimement devant un groupe en demande de formation.

Si je suis convaincu que former c'est animer à 95% et enseigner à 5%, et qu'il s'agit moins de transmettre que faire émerger un savoir, il reste, que pour apporter ces 5% d'éclairage qui vont

faire une différence, il faut une maturité qui ne se forge que dans l'expérience.

Un regard personnel

Ces sentiments, très personnels, n'enlèvent rien à la qualité de l'organisation de la formation. Au contraire, la compétence des formateurs a concouru à mesurer l'étendue du chemin que j'avais à parcourir. Et qu'elle n'ait pas répondu entièrement à mes attentes ne signifie pas non plus que cette formation n'ait pas répondu aux objectifs qu'elle s'était assignés. Je fais d'ailleurs confiance à ceux de mes collègues à qui la formation a le plus apporté de venir, dans ces colonnes, y apporter leur éclairage.

Et c'est là le point sur lequel je voudrais conclure. S'il est une chose que cette formation m'a encore permis de vérifier, c'est que le petit monde de la non-violence recèle des êtres d'une valeur et d'une profondeur telles, qu'ils contribuent à eux seuls au plaisir de la rencontre.

Jérôme Grimaud



Photos de Thierry Clivaz

Agenda formation

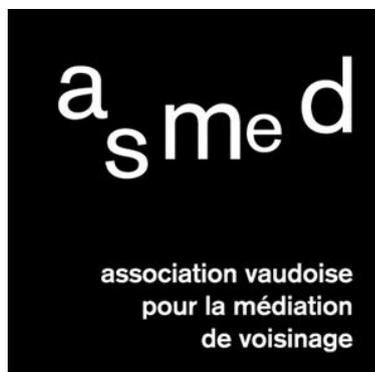
▼ Formation de médiateurs/trices généralistes

Cette formation enseigne les savoir-être et savoir-faire nécessaires à l'exercice de la médiation en toutes circonstances ne nécessitant pas de connaissances spécialisées (par ex. juridiques). Contenu centré sur la pratique, construit avec les participant-e-s. Méthodologie participative.

Dates et lieu: Lausanne, les 29-30 octobre, 12-13 et 26-27 novembre 2005
Avec: Philippe Beck et Chantal Furrer Rey.

Prix: Fr. 1'000.- pour l'ensemble du cours. Ristournes possible aux futur-e-s bénévoles de l'AsMéd-VD.

Infos et Inscriptions: Philippe Beck, 021/802.21.80, philbeck@worldcom.ch.



Pour toute autre information: AsMéd-VD – Association vaudoise pour la médiation de voisinage, Case postale 2, 1066 Epalinges, 0848 844 948, www.mediation-de-voisinage.ch, info-vd@mediation-de-voisinage.ch

▼ Communication non-violente: groupes de pratique autonomes

Il existe des groupes de pratique autonomes, indépendants de l'association Communication NonViolente, à:

- La Chaux-de-Fonds
Claudia Lüthi, 032/968.42.32
- Delémont
Fabienne Wust, 032/422.94.62

- Fribourg
Emmanuelle Straub, 026/915.04.52
 - Genève
Emmanuelle Vidick, 022/733.19.79
 - Lausanne
Sylvia Keller, 021/601.13.55
 - Martigny et Sion
Nicolas Bagnoud, 027/323.68.19
 - Nyon
Muriel Weyeneth, 022/362.15.91
 - Renens
Angella Boss, 021/635.18.77
 - Romont
Corinne Romanens Menoud
026/917.00.36
 - La Tour-de-Peilz
Marie Rampazzo, 021/922.15 85
- Pré-requis: avoir suivi 4 jours d'introduction à la non-violence

▼ Forum des pratiques pédagogiques

Un temps de partage d'expériences s'adressant aux personnes qui ont une pratique pédagogique dans l'éducation à l'environnement et au développement, la transformation constructive des conflits, l'accompagnement et défense des «exclus», la défense des droits humains, l'éducation populaire.

La connaissance mutuelle des différents acteurs permettra une mise en synergie des mouvements, laquelle devrait se poursuivre au-delà de cette rencontre. Il s'agit donc de donner envie de travailler ensemble sur le long terme; de repartir avec des pistes de réalisations concrètes, des projets à développer ensemble.

Ce sera l'occasion de rassembler des «pédagogues» qui travaillent avec des publics différents dans des contextes sociaux variés (villes, campagnes...).

Cinq mouvements se sont d'ores et déjà retrouvés pour la mise en place de ce projet: Conflits Cultures Coopérations /Le Cun, la Cimade Languedoc, le Réseau École et Nature, la commis-

sion Education d'Artisans du Monde, le Loubatas .

Date et lieu: du 1^{er} au 5 août 2005 sur le site du Cun du Larzac(Aveyron). Ce lieu est équipé d'un gîte et d'un terrain pour camper.

Prix: un projet de budget est en préparation.

Infos et inscriptions: Hervé Hott, Institut Européen Conflits Cultures Coopération, 0033/5/65.61.33.26 ou www.ieccc.org

▼ Les conflits dans un groupe

Equipe de travail, comité d'association, bande de copains... tout groupe connaît des conflits, passagers ou récurrents. Cela peut finir par quelqu'un claquant la porte, ou par l'impossibilité de mener à bien la tâche fixée.

Pendant ce week-end nous exerçons des outils permettant de gérer ces conflits dans un esprit non-violent.

Les 21-22 mai 2005 à Yverdon

Animation : Philippe Beck et Rolf Keller.

Organisé par PBI, MIR et CENAC. Inscription: www.non-violence.ch ou 022/345.98.73 (les vendredis matin auprès de Lucienne Erb).

▼ Perfectionnement

Ce module s'adresse aux personnes ayant déjà fait un parcours dans le domaine de la résolution non-violente des conflits. Nous nous entraînerons à l'utilisation des divers outils acquis lors de précédents modules et approfondirons les thématiques souhaitées par les participant-e-s.

Date et lieu: 11-12 juin à Longirod

Animation : Fernand Veuthey et Chantal Furrer Rey

Organisé par PBI, MIR et CENAC. Inscription: www.non-violence.ch ou 022/345.98.73 (les vendredis matins auprès de Lucienne Erb).

La médiation familiale

... ou comment se quitter tout en restant partiellement ensemble.

Il est devenu commun de souligner, aujourd'hui, la fragilité du couple. Plus du tiers des unions, généralement librement consenties, finissent par un divorce. Si la médiation familiale ne représente pas, l'on s'en doute, une solution «miracle», elle peut permettre aux conjoints de la veille de rester aujourd'hui ensemble les parents de leurs enfants.

Préalablement à une procédure de divorce menée devant les tribunaux, il existe une possibilité de recourir aux services d'un médiateur familial. Ce dernier est un professionnel, soumis à la confidentialité et à un code de déontologie. Il a pour tâche d'accompagner les divorçants dans la recherche d'une solution les satisfaisant, au cours d'un processus plus ou moins structuré. Cette redécouverte d'une manière de faire a pour origine les travaux de Roger Fisher et William Ury, deux universitaires d'Harvard, sur la théorie de la négociation raisonnée. Vraisemblablement motivée par la prise de conscience que le divorce produit un certain nombre d'effets, psychologiques, financiers, sociaux, qui provoquent des conflits nuisibles, la médiation familiale devait prendre forme, vers 1970, aux Etats-Unis toujours. Les premiers centres de médiation familiale apparaissent dans les années qui suivent. Pour la petite histoire, cette «invention» de la médiation familiale est tantôt attribuée D. J. Loo-gler, avocat à Atlanta¹, tantôt attribuée à John Haynes, thérapeute familial².

Dès lors, les choses allèrent s'accéléralent, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni vont se saisir de cette pratique. Aux cours des années quatre-vingts, par un détour par le Québec, la médiation familiale s'implante également en France, puis en Suisse romande. Ce mouvement n'a pas pour seule origine un effort de théorisation

de chercheurs, il rejoint dans ses préoccupations, les divers protagonistes des conflits familiaux, mais aussi des professionnels de la famille, qui, à cette époque-là, ont pris conscience de l'existence d'un besoin spécifique, lié à la précarisation du couple et de la famille, en tant qu'institutions sociales.

Médiation ou médiations?

Très vite, des divergences sont apparues. Pour certains, inspirés par ce que l'on pourrait appeler le «modèle canadien», la médiation relève du conseil conjugal et est consacrée exclusivement, ou presque, à la question de la gestion du divorce et des conflits dont les enfants sont l'enjeu. Pour d'autres, à l'inverse, généralistes de la médiation familiale, il importe avant tout de ne pas se centrer sur le couple et son éventuel conflit, mais de s'intéresser à tout ce qui concerne les relations du groupe familial, au sens large du terme, en prenant également en compte les intérêts des ascendants et des collatéraux³.

La souplesse de la procédure de médiation, par opposition au formalisme du système judiciaire, est souvent relevée. Elle revêt l'avantage de mieux s'adapter aux spécificités de chaque situation particulière⁴. En outre, les particularités de cette démarche sont souvent disputées, au niveau des compétences requises, entre juristes et travailleurs sociaux – voire encore les thérapeutes familiaux – chacun voyant en ses compétences professionnelles propres un «plus» en faveur de son aptitude à gérer les situations qui lui sont assignées.

Dans les faits

Ces considérations générales tendent à souligner, somme toute, un aspect, parmi d'autres, du problème: par-delà les considérations théoriques des

auteurs consultés (et il est évident qu'elles sont multiples et intéressantes), qu'en est-il de la réalité «de terrain?» C'est pourquoi j'ai jugé utile de m'adresser à un médiateur familial, afin de le faire parler de son travail concret. J'ai alors pris rendez-vous avec Michel Tarantola, médiateur à Yverdon-les-Bains. Il m'a très cordialement reçu à son domicile, ce dont je le remercie ici. Je lui ai d'abord demandé comment se passait la première prise de contact entre lui-même et les clients potentiels.

«Dans 95% des cas environ, c'est la femme qui prend l'initiative de demander une médiation familiale. Mais cela ne veut pas dire qu'elle soit l'initiatrice de la décision de rupture, de ce point de vue, je ne peux pas me prononcer. L'homme, lui, vient d'apprendre la nouvelle, le monde s'écroule; de ce fait, il a un moindre accès au rationnel, il est en position de faiblesse. De même, je remarque que le cas est rare où le couple me consulte alors qu'il n'a plus d'enfant à charge. Ce n'est pas l'âge qui constitue un critère de sélection à la motivation de consulter un médiateur familial, mais la présence d'enfants encore au foyer familial.» Les personnes désirant tenter une médiation s'adressent non pas directement à Michel Tarantola, mais auprès de la réception du Centre Social Régional (CSR). *«Un premier contact est pris auprès de la réception du CSR. Je prends alors contact par lettre et dépliant, disant que je leur propose un premier entretien gratuit, préliminaire incontournable, pour vérifier que la demande de médiation soit fondée (c'est-à-dire que le besoin de ce couple relève bien de la médiation, non d'une consultation conjugale ou d'une consultation juridique). J'exige systématiquement de recevoir le couple et non une personne seule, afin d'éviter que l'un d'entre eux puisse me percevoir comme l'allié de l'autre.»*

Il convient ici de préciser que Michel Tarantola n'est pas salarié par le CSR, mais y loue un «temps de bureau». Il travaille donc de manière indépendante, même si ses services représentent une prestation du CSR (voir encadré). Une fois que ce premier rendez-vous a eu lieu, commence alors véritablement son travail de médiateur: «Vu l'état émotionnel du non-initiant, il ne semble guère judicieux d'entrer de suite en négociation sur le divorce lui-même, ce serait «profiter» de la fragilité de l'un des deux membres du couple (ou plutôt laisser l'avantage et l'initiative en plus grande partie au membre initiant du couple). De ce fait, durant le premier entretien, nous allons évoquer à la fois le divorce mais aussi l'étape qui souvent le précède, c'est-à-dire une séparation. Ce dernier processus a l'avantage, par rapport au divorce, d'être réversible et non pas définitif. Là, souvent, des problèmes concrets apparaissent, comme celui de trouver un logement pour la personne qui va devoir quitter le domicile conjugal, par exemple. Mettre sur pied une convention de séparation prend quelques séances, souvent on navigue à vue, mais ces séances aident peu à peu les gens à voir la décision qu'ils devront prendre; il se produit comme un processus de maturation chez les gens. Et c'est grâce à cela que je pourrai les assister à une prise de décisions concrète, qui corresponde à leurs besoins réels».

Dans les faits, le médiateur se doit d'apparaître neutre, tout en soutenant le

membre du couple le plus fragilisé. Cet apparent paradoxe représente un des aspects les plus intéressants du travail du médiateur familial. Cela lui est faci-



«Caroline», une installation de Daniel Berset, in *Mémoires – paysages intérieurs*, Bex & Arts 1999

lité, dans la plupart de cas, par un apparent respect que s'accordent mutuellement les «ex-conjoints»: «Le médiateur familial exerce une «neutralité active». Lorsqu'il y a un déséquilibre dans le couple, sur le plan émotionnel, (l'initiant est beaucoup plus serein que le non-initiant, qui découvre l'ampleur d'une crise dans

son couple, alors qu'il ne s'y attendait pas) le conjoint initiant parle plutôt de séparation que de divorce, comme pour mieux «faire passer la pilule» à l'autre, car, le plus souvent, l'initiant garde des égards, voire du respect, envers son «futur ex».

Les couples heureux n'ont pas d'histoire(s)

Les contes de fées de notre enfance en témoignent: ils se marièrent, vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants. Cependant, derrière cette image d'Épinal, se dissimulent beaucoup de réalités bien plus complexes et dramatiques. C'est à cela, parfois, que le médiateur familial est confronté. Des hommes, des femmes doivent prendre des décisions cruciales, même s'ils ne se sentent pas prêts. De plus, les situations réelles s'avèrent souvent complexes. Par exemple, il convient de mentionner le cas de couples non mariés, ou encore celui de couples déjà divorcés, mais souhaitant réviser certaines clauses de leur «convention», comme le montant de la pension alimentaire ou celle, très douloureuse, du droit de visite, spécialement au niveau de son application pratique.

Cependant, et Michel Tarantola en est convaincu, malgré la souffrance, le sentiment de culpabilité qui peut accompagner une personne contrainte à admettre l'échec de son couple, entreprendre une médiation familiale peut constituer une démarche aidante. «Le point fort de la médiation familiale, c'est l'aspect interrelationnel,

précise-t-il, et c'est d'ailleurs cela qui m'a motivé à devenir médiateur familial. Si les gens passent d'abord par la médiation familiale, ils peuvent aborder les problèmes relationnels, puis ensuite examiner les aspects plus «techniques» (juridiques ou financiers) de leur rup-

Médiation familiale: qui consulte et pourquoi?

Le Centre Social Régional du Nord Vaudois ne propose pas lui-même de service de médiation familial. En revanche, Michel Tarantola en tant que partenaire du Centre, y loue un bureau, l'espace d'un jeudi par semaine, ce qui lui permet de disposer de quatre, exceptionnellement cinq, plages horaires pour pratiquer des séances de médiation. Il reçoit des personnes de la région d'Yverdon, mais aussi de plus loin.

Sa clientèle se recrute parmi l'ensemble des catégories sociales, tout au plus relève-t-on une relative discrétion des personnes aisées, vraisemblablement parce que les gens fortunés n'aiment pas venir dans un centre social, question d'image de soi. La médiation familiale ne concerne pas seulement des situations de séparations et de divorces. D'autres difficultés familiales peuvent amener des personnes à demander l'aide du médiateur: par exemple, un jeune adulte toujours dépendant financièrement de sa famille, en conflit avec ses parents. Malgré les inévitables spécificités locales, il paraît vraisemblable d'imaginer que de telles caractéristiques devraient pouvoir être relevées auprès d'autres institutions offrant un service de médiation familiale, ailleurs en Romandie

J.G.

ture. Donc, de ce fait, devant les tribunaux, la procédure s'avère d'autant plus simplifiée que le plus pénible est déjà effectué».

Mon interlocuteur, tout en reconnaissant que le côté non officiel de la médiation désécurise certaines personnes, qui souhaiteraient, pour ainsi dire, recevoir une autorisation officielle avant d'entreprendre une démarche, estime que la médiation comporte d'indéniables avantages. «*Quand un couple veut divorcer, chacun consulte un avocat. Le rôle de l'avocat est de défendre son client contre la partie adverse, il n'a donc généralement pas une culture d'apaisement mais plutôt contentieuse, ce qui exercera fatalement une influence analogue sur son client qui en outre subira aussi une certaine pression en vue de prendre rapidement des décisions qu'il n'est pas en condition de soupeser dans toutes leurs conséquences, précisément parce qu'il se trouve encore en pleine incertitude et qu'il n'a pas eu le temps de prendre du recul et mûrir ses décisions. Or, à la fin de l'histoire, c'est pourtant sur la base de la demande de cet avocat – ou de son confrère adverse – que le tribunal rendra son jugement et non pas en réponse aux vrais besoins de chacun des membres de la famille.*»

Perspectives d'avenir

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2000, de la nouvelle loi fédérale sur le divorce, avec l'introduction de la notion de «divorce par consentement mutuel» va peut être influencer sur les mentalités et mieux faire comprendre aux couples en instance de séparation l'enjeu central: comment ne plus constituer un couple conjugal, tout en demeurant néanmoins couple parental. Il ne s'est pas observé de phénomène de «zapping conjugal», contrairement à ce que certains redoutaient. Michel Tarantola note cepen-

dant, depuis cette modification de la loi, une sensible hausse de la demande en matière de médiation familiale. Cela lui fait espérer, dans un proche avenir, une nette diminution des situations de crises toujours virulentes, malgré l'ancienneté de la rupture, parce que le divorce a été mal vécu, et s'est déroulé sur un fond de colère non exprimée, de peur, de rancune, et d'incompréhension mutuelle...

Mais il ne m'appartient pas de préjuger de l'évolution des mentalités. Cette brève présentation de la médiation familiale, à partir du travail concret d'un seul médiateur, n'a d'autre prétention que celle d'une esquisse de la question. Si le lecteur, qui a eu la patience de me suivre jusqu'ici peut en retenir que la médiation familiale ne représente pas seulement un outil de résolution de conflit, mais également un moyen d'accompagner et d'aider des personnes en souffrance, je ne m'en sentirais que mieux compris.

Jean Grin

¹ Jean-François Six: *Le temps des médiateurs*, Paris, Seuil, pp. 100 et sv., 2001.

² Jocelyne Dahan: *La médiation familiale*, Paris, Morisset, collection «Essentialis», pp. 12 et sv., 1996.

³ Michèle Guillaume-Hofnung: *La médiation*, Paris, Presses Universitaires de France, collection «Que sais-je?», pp. 18 et sv., 2000.

⁴ Voir à ce propos: Jean-Louis Renchon: «La médiation familiale comme réponse aux impasses du traitement judiciaire de la séparation conjugale», in *La médiation: un mode alternatif de résolution des conflits?*, Zürich, Schulthess Polygraphischer Verlag, pp. 287-309, 1992 et Jean-Pierre Bonafé-Schmitt: *La médiation: une justice douce*, Paris, Syros-Alternatives, collection «Alternatives sociales», 279 p., 1992.

Alternatives au service militaire obligatoire

Armée XXI étant confrontée à de nouvelles réformes, proposer des alternatives redevient un débat de société. Un forum national vient d'en stimuler la mise en réseau et la réflexion.

De plus en plus de pays européens renoncent partiellement ou entièrement au service militaire obligatoire. En Suisse aussi, les défenseurs de l'armée de milice avec l'obligation de servir sont en déclin, seul un tiers de la population est encore favorable à la forme du service militaire existante. Depuis l'automne dernier, suite aux pressions des milieux économiques, pour qui l'armée suisse est devenue trop coûteuse, la discussion sur le devenir du service militaire obligatoire est devenue urgente.

ticipant-e-s ont pu s'enrichir d'exposés de spécialistes du terrain, de politicien/ennes et de scientifiques et participer à des ateliers de travail. Cette rencontre a permis de faire le point sur un certain nombre d'enjeux, tout en débouchant aussi sur l'évolution du service civil et plus largement sur le service civil pour la paix.

Faut-il institutionnaliser l'obligation de servir?

La conscription obligatoire étant donc devenue surannée, faut-il introduire de

service civil. L'inégalité de traitement entre les jeunes accomplissant un service militaire et ceux payant simplement une taxe disparaîtrait. Les problèmes de pénurie de personnel que connaissent les secteurs de la santé et du social seraient résorbés. Une obligation de servir qui devrait, pour Martin Baltisser, ancien secrétaire général de l'UDC, être instaurée à terme pour les femmes et les hommes jusqu'à 70 ans.

Cette volonté politique, bien que l'obligation de servir soit contraire aux Droits humains, entend clairement diminuer les charges de l'Etat, en visant notamment à ce que la troisième génération s'occupe de la quatrième. Elle s'aligne aussi sur une vision patriarcale dominante : que les femmes arrêtent de revendiquer leurs droits et prennent leurs responsabilités à l'égard de la société.

La perspective d'un service obligatoire a été d'autant plus critiquée que nous ignorons le volume de prestations dont nous avons besoin pour ne pas être en concurrence avec le marché du travail, le taux de chômage étant élevé. Par ailleurs, il a été dénoncé que le service civil génère une concurrence à l'emploi, favorisant une main d'oeuvre bon marché. Des propos certainement un peu rapides, occultant l'existence d'un objecteur de conscience derrière chaque civiliste prêt à s'engager pour la collectivité.

Si la forme actuelle du service civil a été vivement critiquée, l'idée d'un service civil volontaire, créé à partir d'un espace vierge n'appartenant ni à l'armée, ni au domaine du social, a néanmoins retenu une certaine attention, contrairement à l'obligation de servir.

Dans le but d'une société civile à construire, Ueli Mäder, Directeur de l'institut de sociologie de l'université de Bâle, a introduit le concept de «temps



Diego Cipriani, Barbara Haering, Ruedi Winet, Reiner Eichengerger, Ueli Mäder

Faut-il envisager une armée de professionnels? Est-il judicieux de créer une obligation générale de servir en contrepartie? Telles ont été les principales questions débattues dans le cadre du forum «Alternatives au service militaire obligatoire» organisé le 21 janvier dernier par le Comité Suisse du Service civil¹.

Cette rencontre a été préparée plus particulièrement par Peter Hug, secrétaire du groupe parlementaire politique du PS Berne, appuyé par Ruedi Winet, juriste de la permanence service civil de Zurich. Plus d'une centaine de par-

nouveaux modèles de servir? Et dans quel(s) but(s)? Pour diminuer les charges de l'Etat? Pour renforcer l'Etat social ou pour favoriser l'émancipation de la responsabilité citoyenne?

En juin 2004, Bruno Frick, Conseiller national PDC, a déposé une motion portant sur l'«Obligation générale de servir». Cet objet demande que les dispositions constitutionnelles sur le service militaire soient complétées de telle sorte que tous les hommes s'acquittent de leur obligation de servir que soit dans l'armée, dans la protection de la population ou en accomplissant un

social»; un temps permettant à chacun et chacune de participer à des activités à but non-lucratif. Mais, le débat lié à la nécessité de répartir la solidarité en créant une nouvelle identité civile est demeuré bien timide.

Faut-il s'éloigner de la conscription obligatoire?

La question sur l'obligation de servir à l'armée a également été posée tout en abordant plus largement son devenir.

Certes, si la sécurité intérieure n'est pas à banaliser, elle ne saurait en tous cas pas relever de l'armée. Néanmoins, défendre une Suisse sans armée n'a plus semblé être d'actualité, le développement de la sécurité internationale (par ex. pour répondre au terrorisme) devant être défendu. Une grande partie de l'auditoire semblait en effet acquiescer à l'idée d'une armée intervenant aujourd'hui davantage pour la paix que pour la guerre.

De rompre avec l'obligation de servir a également paru adéquat pour des questions surnuméraires. Les avis se sont essentiellement tournés en faveur d'une armée de professionnels, qui pourrait éventuellement être associée à des miliciens volontaires, rendant ainsi fluctuantes les limites entre le volontariat et l'obligation de servir.

L'idée de valoriser les missions civiles de volontaires de paix à l'étranger a largement été défendue. Etant entendu que, pour certains, il continue à être exclu d'envoyer des soldats à l'étranger et que la priorité devrait porter sur la reconversion des moyens militaires pour la promotion civile de la paix. Un consensus doit encore être trouvé quant à la forme de ces missions.

Quelles perspectives pour le service civil de paix?

L'introduction d'un service civil de paix

doit-il être débattu de manière autonome ou en regard de la réforme envisagée de l'armée?

Pour être crédible, les deux thèmes ne peuvent pas être séparés. Il est impératif de proposer des alternatives en valorisant les missions civiles volontaires de paix. Vu les restrictions budgétaires, la réforme militaire est une occasion pour recourir à l'argent qui sera libéré et se donner ainsi les moyens financiers pour réformer aussi le service civil. D'autres ont argumenté que la sécurité ne peut plus être séparée de la coopération, fut-elle militaire. Au contraire, pour les partisans de la valorisation et du renforcement des structures d'interventions civiles existantes, comme les Brigades de paix Internationales ou Peace Watch Switzerland, le débat peut être dissocié.

La question reste encore de savoir s'il faut défendre la dimension volontaire du service civil de paix à l'étranger ou viser sa professionnalisation. Son extension qualitative, en formant des personnes compétentes, est paru prioritaire, au détriment d'une promotion quantitative. Une vision oubliant que le volontariat ne s'oppose pas forcément au professionnalisme et masquant l'apport d'un service civil pour la paix à l'intérieur de nos frontières. De plus, une tendance à la marchandisation du service civil pour la paix pourrait remettre en cause le projet d'une société citoyenne.

Par ailleurs, si l'existence d'un enrichissement réciproque entre les civilistes et les établissements d'affectation a été avancée, sa non pertinence de par sa taille, que ce soit au niveau économique ou du renforcement de l'Etat social, a aussi été mentionnée, d'où une tendance à vouloir remettre le service civil aux oubliettes.

Enfin, il a également été argumenté

qu'il n'était pas adéquat de mettre en relation un temps social national ou l'obligation de servir avec la promotion du service civil de paix à l'étranger. Le contingent serait alors beaucoup trop important et empièterait sur le marché du travail.

Ce forum n'a pas suffisamment mis en avant les apports de la non-violence. Il a néanmoins été une importante occasion pour constater les dissensions actuelles et poser les premières lignes directrices en vue d'une nouvelle initiative populaire fédérale, qui pourrait bien être lancée d'ici deux ans.

Sandrine Bavaud

¹ En collaboration avec le PS Suisse, les Verts, le GSsA, le Centre pour l'action non-violente et le Conseil de la paix.

Anatomie d'un vol

Penser que les voleurs de nains sont nos ennemis n'est pas aussi évident!

Prendre du recul sur nos actes, accepter de changer, ne plus voir l'Autre comme un étranger aux mœurs stupides mais faire quelques pas pour le comprendre. Ces démarches ont été remarquablement présentées dans l'article de Nanom paru sur le site du «Front de libération des nains de



jardin»¹. En voici quelques extraits qui pourraient bien s'appliquer aux acteurs des *actions directes non-violentes*!

Après des études poussées sur le comportement des voleurs de nains, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait des constantes parmi eux. (...) Les voleurs de nains, sans le vouloir spécialement, entrent tous dans un processus, un trip, un délire, auquel ils ne peuvent résister.

1^{re} étape: La «blague»

En général, le vol de nains commence par une blague. Cela fait «marrer» d'aller libérer un nain de jardin. Cela «emmerde» celui qui le possède et qu'on imagine, à priori, être le beauf de chez beauf. En plus, cela ne prête pas à conséquence, c'est pour rire. D'ailleurs pour le propriétaire aussi, il semble que ce truc perdu dans son jardin, il s'en moque autant que les voleurs.

Comme c'est un objet de notre point de vue «inutile», moche etc., le

voler est pratiquement insignifiant, c'est comme si nous volions un truc qui n'a aucune valeur (...).

2^e étape: L'ébullition

Un vol pourrait suffire. Mais non. Les voleurs de nains, une fois qu'ils ont vécu cette expérience, veulent à tout

prix recommencer (...). Soit dit en passant, on ne se sent pas du tout «voleur», d'autant moins qu'on ne va pas garder les nains. Ce ne sont pas des vols mais des libérations (...).

On se met parfois à repeindre les nains, à les débarrasser de leurs couleurs qu'on trouve ridicules, on leur donne un prénom. Ils acquièrent ainsi une nouvelle personnalité. Ceux qui gardent les nains longtemps avant de les libérer définitivement, changent souvent de regard sur cet objet: le nain n'est plus cet objet qu'au début on pouvait trouver insignifiant, moche, nul, ringard (...).

C'est une vraie surprise de se sentir pris par cette histoire. On devient véritablement obsédé. On veut libérer le maximum de nains. On se persuade alors du bienfait de la mission (...).

3^e étape: La libération finale

La libération finale du nain correspond souvent à une libération «intérieure» du

libérateur. Parfois, certains libérateurs se sont mis à mieux comprendre les nains. D'autres se sont mis à les aimer, pour ce qu'ils leur avaient fait vivre et également parce qu'ils étaient «vivants dans leur tête». Ils ont partagé avec eux des moments inoubliables (...). On libère définitivement les nains et, à ce moment précis, on comprend que cette histoire exceptionnelle a été un moment fort de notre vie. On réalise qu'on avait pu faire une réelle peine à certains: des enfants parfois extrêmement attachés à leurs nains, des grands-parents qui avaient ces compagnons depuis une trentaine d'années et d'autres, qui ne se remettent pas que les nains aient disparu (...). À la moquerie initiale succède la compréhension, l'empathie. On se rend compte qu'on est sensible à des choses toutes bêtes. Il y a un «avant-après». Notre regard sur les propriétaires a changé: maintenant on est mieux placé pour les comprendre. Ce ne sont pas nos ennemis. Parfois on leur laisse un mot pour leur dire que leur nain va bien et qu'il pense à eux.

Pour les plus atteints d'entre nous, nous partageons avec les propriétaires, une sorte d'amour pour les nains (...). Nous sommes passés du deuxième degré au premier degré. Nous aimons vraiment les nains et ce n'est plus seulement pour rire. L'ennemi n'est pas notre ennemi. Notre seul ennemi c'est nous-même.

Nous comprenons enfin ce qui est réellement important et ce qui est accessoire. Nous avons une nouvelle grille de lecture du monde (...).

Adaptation Michel Mégard

¹ Nanoman (caméraman sur les toutes Ires rafles d'Alençon) Article diffusé le 24/09/01. Visitez le site O.V.J.N. <http://membres.lycos.fr/flnjfrance/main.php?page=trip&conf=1#>

Non-Violence XXI: des moyens financiers à notre service

Pour promouvoir une véritable culture de la non-violence en France et dans le monde, un nouveau Fonds associatif a été constitué, rassemblant onze des principales organisations non-violentes françaises¹, avec le soutien de la Fondation de France et de plusieurs personnalités.²

Développer une culture de non-violence, c'est apprendre à réguler les inévitables conflits qui surviennent, à l'école, dans l'entreprise, dans les quartiers, mais aussi sur le plan international, par des moyens excluant clairement la violence. En



ce début de XXI^e siècle, un décalage immense demeure entre les déclarations pour une culture de non-violence par ceux qui exercent le pouvoir et les moyens notamment financiers très insuffisants et trop aléatoires mis en œuvre par les quelques acteurs de terrain.

Pour réduire ce décalage et créer les conditions nécessaires au développement d'une culture de non-violence, des mouvements et associations qui travaillent sur ce thème depuis de nombreuses années ont décidé de fonder une nouvelle association consacrée exclusivement à la culture de la non-violence: Non-Violence XXI.

Intervention civile et éducation: deux volets complémentaires

Entièrement dédié au financement d'une culture de non-violence, Non-Violence XXI a choisi de soutenir plus particulièrement l'éducation à la non-violence et l'intervention civile non-violente dans le monde, en créant deux fonds correspondants. Avec le Fonds de soutien aux volontaires de paix, il s'agit de soutenir la formation et les missions des équipes de volontaires de paix qui intervien-

ent partout dans le monde (Colombie, Mexique, Indonésie, Kosovo, etc.) pour prévenir les conflits dans les zones de tension, désamorcer les conflits armés quand ceux-ci se sont déclenchés, gérer les frustrations, les incompréhensions et les haines, reconstruire la paix. Leurs missions sont variables: formation, médiation, protection, interposition. La création du Fonds pour l'Éducation à la non-violence partait d'un constat: apprendre la non-violence dès l'école est une nécessité, une urgence. Dans un climat général qui met sans cesse la violence sur le devant de la scène médiatique, il est temps qu'une nouvelle voix se fasse entendre: celle de la non-violence. Ce Fonds a été créé afin de développer et diffuser des supports et outils divers (mallettes pédagogiques, outils d'information, films vidéos, CD-Rom, jeux, etc.), financer des formations d'adultes à la résolution de conflits, des animations dans les lieux scolaires et périscolaires, etc.

Enfin, Non-Violence XXI vient de lancer un **grand concours de dessins intitulé «Dessine-moi la non-violence!»**. Un tel événement est l'occasion de «stimuler les imaginations» du plus grand nombre sur le thème large de la non-violence et de faire découvrir les meilleurs dessins au public (renseignements pour participer auprès du siège de l'association).

Une nouvelle force

et des projets concrets déjà réalisés
Depuis 3 ans, de nombreux donateurs ont déjà fait confiance à Non-Violence XXI. Les fonds recueillis financent des actions concrètes comme des formations et des bourses pour des volontaires de paix, des missions d'intervention civile au Mexique, au Kosovo, en Israël/Palestine, en Indonésie...; des outils pédagogiques, des centres de ressource

Non-Violence XXI

Fonds associatif pour une culture de non-violence au XXI^e siècle

ces sur la non-violence, des formations pour des enseignants ou des travailleurs sociaux; des soutiens à la presse non-violente (dont ANV); des soutiens à des vidéos, des CD-Roms et des films sur la non-violence; des soutiens à des manifestations publiques comme le récent «Salon des initiatives de paix» organisé par la Coordination Française pour la Décennie de la non-violence; une formation de formateurs et de formatrices à la résolution non-violente des conflits organisée par le Centre pour l'action non-violente; etc.

Vous aussi vous pouvez les rejoindre en faisant un don à Non-Violence XXI!

Anne-Isabelle Legeay

¹ Les organisations non-violentes pour la non-violence (ONV) membres de Non-Violence XXI sont: Alternatives Non-Violentes (ANV), Brigades de Paix Internationales (PBI France), la Coordination pour l'Action Non-violente de l'Arche (CANVA), le CUN du Larzac, Equipes de Paix dans les Balkans (EPB), Génération Médiateurs, l'Institut de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente (IFMAN), l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC), le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN), le Mouvement International de la Réconciliation (MIR), le centre de ressources Non-Violence Actualité (NVA).

² Les personnalités qui soutiennent Non-Violence XXI: Simone de Bollardière, Marie-Pierre Bovy, Françoise Héritier, Isabelle Filliozat, Marysette Tarlier, Léon Maillé, Guy Aurenche, Bernard Clavel, Christian Delorme, Stéphane Hessel, Christian Mellon, Jean-Marie Muller, Edgar Morin, Bernard Quelquejeu, François Roux, Jacques Sémelin, Jacques Stewart, Jean-Pierre Vernant, Paul Virilio.

Contact

Non-violence XXI:
114, rue de Vaugirard,
75006 Paris, France –
nonviolence21@free.fr –
www.non-violence21.com

Pas si bref

▼ Mieux vaut être riche et savoir user d'une bonne communication pour justifier les inégalités sociales!

La tendance actuelle, en Europe, est de gommer la dimension sociale des conflits. Ceux d'ici et d'ailleurs. Ils ne sont plus posés en termes d'accès inégal aux ressources, par exemple, ou de riches et de pauvres. C'est une dépolitisation de l'injustice sociale: les injustices sont traduites en termes culturels, psychologiques, ou en termes de mauvaise communication. Mais quand l'un a tout, et l'autre rien ou pas grand-chose, le fait de communiquer ne va rien résoudre. Croire que tout problème est soluble dans la communication en occulte les raisons profondes.

Extrait de l'article «Imposer la paix sans aller aux sources du conflit, ce n'est pas viable», entretien avec Alessandro Monsutti, anthropologue à l'Institut universitaire d'études du développement à Genève. Repère social, no 64.

▼ Coordination Asile Vaud

Le Conseil d'Etat vaudois ne parvient pas à s'accorder avec de nombreuses voix dénonçant l'illégalité et l'arbitraire des procédures de l'Office Fédéral des Réfugiés. Il apparaît notamment inacceptable de ne pas appliquer le «principe de non refoulement» – relevant du droit international – qui veut qu'en cas de renvoi forcé d'une personne, les risques encourus par son retour dans le pays d'origine soient au préalable examinés. Renvoyer des personnes dans une région qu'elles ont dû fuir est d'autant plus inhumain qu'elles vivent en Suisse depuis des années (parfois plus de 10 ans), qu'elle y ont reconstruit leur vie.

Depuis plus de 250 jours, la Coordination Asile Vaud est ainsi en résistance. Son but est de bloquer le renvoi des requérant-e-s débouté-e-s du canton et

de permettre à ces personnes d'obtenir des permis de séjour. Afin d'obtenir gain de cause, la Coordination organise des actions (pétition, manifestation, distribution de cartes postales, soirée de soutien,...). Des refuges ont également été ouverts dans des églises, afin d'offrir une protection symbolique aux personnes déboutées menacées de renvoi.



«Participer», «soutiens», «comprendre», «témoignages», «liens», «historiques», sont autant de rubriques à découvrir sur www.stoprenvoi.ch.

▼ Badge contre la violence faite aux femmes

La violence contre les femmes n'est ni naturelle, ni inévitable, ni excusable. Pour que nous puissions le signifier publiquement, 20'000 pin's rouges,



représentant une main et une spirale, ont été distribués le 25 novembre à l'occasion de la «journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes». Cette initiative a été organisée par le Bureau de l'Egalité du canton du Jura et sera, vu son important succès, reconduite pour la deuxième année consécutive en novembre 2005.

Chacun et chacune d'entre nous pourra ainsi à nouveau participer à la distribution ce « badge contre la violence » dans sa région, son association

ou son entreprise, l'envoyer par courrier postal ou en organisant un stand. Ces badges, accrochés à une petite carte expliquant l'action, sont à commander le plus rapidement possible pour que la quantité nécessaire à cette deuxième édition puisse être anticipée. Minimum 100 cartes, moyennant Fr. 60.-. 032/420.79.02 ou www.jura.ch/egalite.

▼ Stop aux logiques militaires en plein essor!

L'armée suisse en crise d'identité multiplie les engagements «subsidiaries» de sécurité à l'intérieur (G8 d'Evian, WEF de Davos, garde d'ambassades, gardes-frontière et surveillants armés dans les vols de ligne). Elle veut envoyer des soldats suisses – sous commandement britannique! – aussi en Bosnie et les experts militaires hésitent entre un nouvel avion de combat européen, l'Eurofighter ou un avion américain.

Le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) veut s'opposer à la militarisation de domaines civils à l'intérieur et aux logiques guerrières à l'extérieur. Il appelle les soldats suisses à boycotter les engagements intérieurs. La Suisse doit cesser de privilégier les trafics d'armements et les collaborations militaires au détriment de l'application du droit international. La Suisse n'a certainement pas besoin de nouveaux avions de combat.

Pour une voie différente à celle de la militarisation, en Suisse comme ailleurs, le GSsA a besoin de votre soutien: GSsA, CP, 1211 Genève 8, CCP 12-11508-2.

▼ Service civil: quelques chiffres parlants

Au cours du premier semestre 2004, 107 établissements ont été reconnus au titre de nouveaux établissements d'affectation du service civil. Cette augmentation concerne, pour plus de la moitié,

des exploitations agricoles. Jusque-là, les exploitants agricoles n'étaient pas reconnus en tant qu'établissements autonomes, mais comme postes d'affectation par le biais d'une fondation.

Les demandes d'admission au service civil ont par contre, diminué de 18% au cours du deuxième trimestre 2004, par rapport à la même période de l'année précédente. Toujours pour la même période, le taux de refus des demandes, 8.5%, est resté stable. Les recours ont par contre augmenté. Ce phénomène concorde avec la révision de la loi, le Département fédéral de l'économie peut désormais recourir contre les décisions, aussi bien lorsqu'elles sont négatives que positives.

▼ La Permanence Service Civil de Fribourg a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation

Pour mieux faire connaître le Service civil et mieux atteindre les jeunes Fribourgeois qui en raison d'un conflit de conscience ne peuvent pas effectuer un service militaire, la Permanence Service Civil de Fribourg a lancé une action de promotion et de sensibilisation. Deux actions d'affichage séparées se sont déroulées dans les villes de Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac. Un premier jeu d'affiches posait des questionnements dont la réponse a été apportée lors d'un second affichage.

Le but de l'opération est de soulever une réflexion sur le service militaire et

la non-violence, mais surtout de promouvoir une meilleure accessibilité au «service civil de remplacement» pour les objecteurs de conscience qui souhaitent se rendre utiles à la collectivité.



Brésil: paix et non-violence au programme d'un maire

Dans l'Etat de Sao Paulo, la petite ville d'Altinópolis de 15'000 habitants apprend, depuis quatre ans, à vivre dans l'harmonie. Marco Ernani, membre du Parti des travailleurs, a choisi de répondre aux recommandations de l'ONU dans le cadre de la Décennie pour une culture de paix et de non-violence.

Marco Ernani a introduit l'éducation à la paix dans toutes les écoles publiques, maternelles comprises, de sa municipalité. Un cours de tai-chi permet aux adolescents du collègue Joaquim-da-Cunha de tâcher de trouver le calme intérieur avant de commencer leur journée. «Pour la plupart des gens, la paix, c'est la fin de la guerre, qu'elle se passe au Kosovo ou en Irak. Très peu s'imaginent que la paix commence d'abord en eux», rappelle ce pédiatre qui soignait il n'y a pas si longtemps encore les enfants.

Au lieu-dit Santa Cruz, la jeunesse d'Altinópolis a rendez-vous après

les cours pour pratiquer une panoplie d'activités artistiques telles que peinture, samba, capoeira, guitare, broderie... mais pas de sport, jugé trop compétitif. Sur les deux hectares de Santa Cruz, les jeunes vivent en auto-gestion: ce sont eux qui prennent soin des autres. Les plus grands s'occupent des plus petits, les anciens apprennent aux débutants. Comme il n'y a ni contrainte, ni rébellion, la présence des adultes est rarement nécessaire.

Les femmes enceintes bénéficient désormais d'un accompagnement personnalisé jusqu'au terme de leur grossesse, ce qui a permis de faire baisser de manière impressionnante le nombre d'enfants morts à la naissance. Les mères de famille bénéficient d'ateliers socio-éducatifs leur apprenant à gérer au mieux l'aide financière gouvernementale perçue. Pendant que les enfants sont à la crèche, elles peuvent ainsi acquérir des savoirs pour ensuite les transmettre à leurs enfants.

Les résultats de cette politique de non-violence sont très positifs. Le

maire n'est pas le seul à faire le constat d'un mieux-être pour sa ville. Les chiffres de la police le confirment sans ambiguïté. «La petite délinquance a baissé de 90% depuis que Marco Ernani a été élu, il y a quatre ans». Les policiers peuvent désormais se permettre d'essayer de renoncer au revolver, au profit de la matraque. Pour le lieutenant de gendarmerie Macedo, la non-violence fonctionne dans les deux sens. «Si nous ne voulons pas d'adolescents violents, évitons d'utiliser des armes contre eux».

Marco Ernani a été reçu à deux reprises par le Président Lula et a été encouragé par le ministre de l'éducation à Brasilia. Pourtant, le pays semble ignorer l'expérience menée par le Docteur Ernani. Mais ce laboratoire pourrait bien s'étendre à l'Etat de Sao Paulo, cet homme convaincu s'étant vu proposer un poste pour promouvoir la santé en milieu rural.

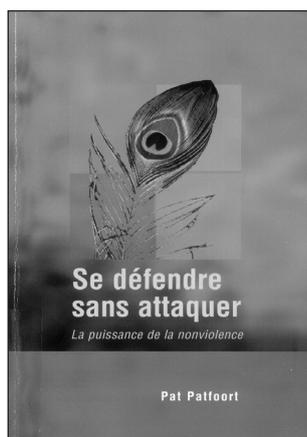
Source: Altinópolis, une utopie brésilienne, Lorraine Rossignol, Le Monde, samedi 2 octobre 2004

A notre Centre de documentation

Nouvelle maquette, mais aussi nouvelles acquisitions désormais ordonnancées par thème.

▼ Se défendre sans attaquer

La puissance de la nonviolence, Pat Patfoort, Baeckens Books BVBA, 2004, 316 p. + exercices (Cote 370.114 PAT)



Depuis sa brochure *Introduction à la non-violence* de 1984, Pat Patfoort a publié des livres en anglais et en néerlandais. Voici enfin un ouvrage, où dans son style scientifique (elle a une formation d'anthropologue), elle présente aux francophones le cadre théorique qu'elle a progressivement développé.

Ses modèles sont simples et pratiques, et elle les illustre avec une multitude d'exemples touchant à tous les niveaux: éducation, relations entre adultes, politique nationale et internationale. Un fascicule d'exercices (26 pages) vient en fin de livre. Stimulant.

▼ Consensus

Konsens: Handbuch zur gewaltfreien Entscheidungsfindung, Ed. Werkstatt für Gewaltfreie Aktion, 2004, 218 p. (Cote 301.632 KON)

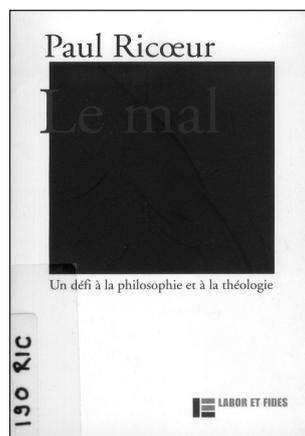
L'objectif de ce livre est de permettre à des groupes de s'exercer à la prise de décision par consensus; il propose aussi un argumentaire pour «convaincre» les personnes du bien-fondé de ce choix. Le groupe de formateurs de Baden (Allemagne) a mis à jour et complété une brochure parue en 1991 sur le même

thème. Concret, l'ouvrage contient aussi des témoignages variés.



▼ Le mal

Un défi à la philosophie et à la théologie, Paul Ricoeur, Labor et Fides, 3^e éd. 2004, 64 p. (Cote 190 RIC). Conférence à Lausanne en 1985.



Dieu est tout-puissant, Il est absolument bon, et pourtant le mal existe. Paul Ricoeur montre comment la «théodicée» a tenté de résoudre ces propositions contradictoires, et comment Kant, Hegel ou Barth abordent ce problème. Le mal amène la souffrance qui provoque la plainte.

Dans sa conclusion, l'auteur évoque la sagesse consistant à renoncer à la plainte, plus précisément le renonce-

ment aux désirs mêmes dont la blessure engendre la plainte.

▼ «Conflits Cultures Coopérations»

Hervé Ott nous a fait parvenir quatre brochures sur divers thèmes.

Face aux incivilités, le courage civil: Textes de réflexion à partir d'une pratique de formation, 2002, 23 p. (Cote BR 1869). Traite des violences urbaines, des banlieues, de la médiation sociale. Outils et exercices de formation.

Les rencontres Médiations, démarches citoyennes: Compte-rendu des rencontres du 26 au 30 juillet 1999 au Cun du Larzac, 2004, 80 p. (Cote BR 1959). Avec des contributions de C. de Doncker, H. Ott, J. Morineau, N. Bernard, L. Leroux, E. Ricard.

S'entraîner à l'action publique sans violence: Textes de formation, 2004, 63 p. (Cote BR 1960). Textes utilisés dans les actions de formation. Organisation du groupe, confiance, modes de décision, analyse des situations d'injustice, formation des «entraîneurs».

Actions de formation et de solidarité pour Kanaky, 2001, 45 p. (Cote BR 1955). Bilan de dix années d'intervention auprès de Kanaks, récit d'un accompagnement militant.

Ces brochures peuvent être commandées: IECCC, Le Cun, F-12100 Millau; respectivement pour 8, 15, 10 et 10 euros.

▼ «Réponses à la violence quotidienne dans une société démocratique»

Nous avons reçu trois brochures publiées par ce «Projet intégré» du Conseil de l'Europe. Les thèmes sont abordés dans le contexte des institutions européennes.

Renouer les liens sociaux: Médiation et justice réparatrice en Europe, 2004, 141 p. (Cote 301.6 AER). Ouvrage con-

sacré à la réforme du droit criminel, étudiant la médiation pénale comme alternative, selon une recommandation du Conseil des ministres de 1999. À relever: les auteurs parlent de l'apport des médiateurs non professionnels et d'un recrutement indépendant du niveau d'instruction; ils insistent également sur la formation continue des médiateurs.

Violence, conflit et dialogue interculturel, Jean-Fred Bourquin, 2003, 85 p. (Cote 301.2 BOU). Un court chapitre aborde un thème rarement évoqué: les droits culturels.

Violence à l'école: Un défi pour la communauté locale, 2003, 99 p. (Cote 371 VIO). Extraits d'une conférence, dont trois rapports issus de Russie, Europe du Sud-Est et Royaume-Uni.

Michel Mégard

▼ **Pratiques d'éducation non-violente** *Nouveaux apprentissages pour mettre la violence hors-jeu*, sous la direction de Bernadette Bayada et Guy Boubault, Ed. Charles Léopold Mayer, 2004, 253 p. (Cote 370.114 BAY)

De nombreuses initiatives pédagogiques sont ici présentées, à la fois en milieux scolaires et extra-scolaires, qui enseignent aux élèves les comportements respectueux, les principes de la communication ou encore la gestion des relations et des différends. De véritables programmes scolaires d'éducation à la citoyenneté sont en effet conçus et expérimentés, conduisant le plus souvent à des résultats encourageants tant sur l'ambiance générale de la classe que sur le niveau d'acquisition des connaissances.

L'objectif de ces pratiques d'éducation non-violente est d'améliorer les relations interpersonnelles et les rapports sociaux.

(Editeur)

NON-VIOLENCE

▼ **Pour la désobéissance civile**, José Bové et Gilles Luneau, La Découverte, 2004, 260 p. (Cote 322.6 BOV) – Excellent!

▼ **Etre heureux, ce n'est pas nécessairement confortable**, Thomas d'Ansembourg, Ed. de l'Homme, 2004, 281 p. (Cote 150.194 DAN)

▼ **Aung San Suu Kyi: La prisonnière de Rangoon**, Claude Schauli, Manisanda Productions, 2003, 42 minutes (Cote K.V.064) – Vidéo

▼ **Non-violence: une logique d'action, Alternatives non-violentes**, 2004, 61 p. (Cote 301.632 NON) – Revue

▼ **Sortir de la violence: Spécial guide de ressources sur la gestion non-violente des conflits: 2004/2005**, Non-violence Actualité, 58 p. (Cote 010 RES)

▼ **Journée mondiale de la Paix 2005: Des pistes vers la non-violence**, Ass. Village La Paix, 2004, 24 p. (Cote BR 1965)

▼ **Le combat non-violent de Gandhi: ses théories ont-elles eu des conséquences sur la société contemporaine?** Cédric Streuli, 2004, 21 p. (Cote BR 1979) – Travail de mémoire

PACIFISME

▼ **Lettres contre la guerre**, Tiziano Terzani; trad. de l'italien par Fanchita Gonzalez Battle, Ed. Liana Levi, 2002, 184 p. (Cote 850 TER) – Terrorisme;USA;Islam

▼ **Chronique d'un pacifiste israélien pendant «l'Intifada» (2000–2002)**, Uri Avnery, L'Harmattan, 2002, 305 p. (Cote 956.94 AVN)

▼ **Aimée Stitelmann, 1925-2004**, Solidarités, 2005, P. 1-7 (Cote BR 1977)

▼ **Ce que Jésus voulait dire**, Georges Krassovsky, Esprit libre, 2004, 377 p. (Cote 220.6 KRA)

▼ **Enfants soldats, armes légères et conflits en Afrique**, Claudio

Gramizzi, GRIP, 2003, 43 p. (Cote BR 1961)

▼ **G8 2003 Evian: Bilan de la permanence antirépression de Lausanne**, Groupe antirépression de Lausanne, 2004, 34 p (Cote BR 1963)

▼ **La pace possible**, Peter Schrembs, La Baronata, 2004, 47 p. (Cote BR 1974)

▼ **Wehrpflicht zur Debatte: Militärdienstpflicht, Berufsarmee, Freiwilligenheer, freiwilliger ziviler Dienst oder allgemeine Dienstpflicht?**, Schweizerischer Friedensrat, 2004, 50 p. (Cote BR 1966)

FEMMES // HOMMES

▼ **Kit d'Atelier: Les Femmes et une Culture de la Paix**, IFOR, 2001, 42 p. (Cote 370.114 KIT)

▼ **Gender and Diversity Training Manual**, Int. Women's Partnership for Peace and Justice (IWP), 2004, 95 p. (Cote 305 GEN)

▼ **Pacific Women Exploring Non-violence**, IFOR Women Peacemakers Program (WPP), 2004, 25 min. (Cote K.V.063) – Vidéo

▼ **«Faites entrer les témoins!»: à propos de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes**, Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, 2000, 20 minutes (Cote K.V.065) – Vidéo

▼ **Dossier pédagogique LEg (Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes)**, Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, 2003, 46 p. (Cote BR 1968)

Contacts:

— Catalogue consultable sur le web:

www.non-violence.ch

— Inscription aux listes de nouveauté et réponses à vos questions:

documentation@non-violence.ch

ÉDUCATION

- ▼ **La résolution de conflits créative pour les enfants**, Fran Schmidt et Alice Friedman, The Grace Contrino Abrams Peace Education Foundation Inc., 1991, 71 p. (Cote 370.114 SCH)
- ▼ **Violence et éducation**, CEMEA, 2003, 88 p. (Cote 370 FAL)
- ▼ **Violence à l'école, enjeux de société**, CEMEA, 2003, 70 p. (Cote 370 VIO)
- ▼ **La Fessée: questions sur la violence éducative**, Olivier Maurel; préf. Alice Miller, Ed. La Plage, 2004, 127 p. (Cote 370.19 MAU)
- ▼ **«Lepoids des mots»: Action de prévention du GRAPA**, Groupe Régional d'Actions Préventives auprès des Adolescents, 2001, 74 p. (Cote BR 1962)
- ▼ **Les jeux coopératifs**, Mildred Mashedor, NVA, 2003, 20 minutes (Cote K.V.062) – Vidéo

- ▼ **Tchoukball: Sport pour tous, non agressif, éducatif**, Vidéo-clap, 1994, (Cote K.V.066) – Vidéo

ENFANTS

- ▼ **L'agneau qui ne voulait pas être mouton**, Didier Jean et Zad, Syros, 2003, 33 p. (Cote 808.068 JEA)

VIVRE ENSEMBLE

- ▼ **Tolérance zéro? Incivilités et insécurité**, Sebastian Roché, Ed. Odile Jacob, 2002, 303 p. (Cote 364 ROC)
- ▼ **Sur ton palier: le hip-hop face au racisme**, EPER, 2004 (Cote K.C.004)
- ▼ **Vivre ensemble**, Loisirs et Pédagogie (LEP), 2002, 37+15 p. (Cote 370.114 ECK)
- ▼ **Projekte = Projets = Progetti 2004**, Service de lutte contre le racisme, 2004, 244 p. (Cote 323.4 PRO)

MÉDIATION

- ▼ Trois documents sur la «**Médiation Conciliation de Quartier**» au Québec (Cotes BR 1970, BR 1971, BR 1972)
- ▼ **Humanistic Mediation**, Center for Restorative Justice and Peacemaking (Univ. of Minnesota), 1997-2002, 103 p. (Cote BR 1969)

M.M.

Décroissance:

nouveau dossier thématique

- Revues, articles, références (Cote D.T.DEC)
- Pour contribuer à la constitution de ce nouveau thème, n'hésitez pas à nous contacter.



L'affiche prend la parole

«La force de ceux qui gouvernent n'est réellement que la force de ceux qui se laissent gouverner», «la guerre est le moyen le plus inefficace de régler les conflits».

Paroles de colère et d'indulgence, de révolte et d'espoir, empreintes de gravité mais aussi d'humour.

Voici quelques exemples de ces citations interprétées graphiquement par douze élèves de l'Eracom (Ecole romande d'arts et communication) à Lausanne. L'adition percutante du format (79 x 113 cm) et du contenu incite à la réflexion.

A découvrir sur le site Internet www.non-violence.ch.

Ces affiches sont disponibles en location pour Fr. 100.-/semaine ou Fr. 200.-/mois. Renseignements auprès du secrétariat du CENAC par téléphone au 021/661.24.34.

Prochaine Assemblée du Centre pour l'action non-violente

A l'ordre du jour : adaptation des statuts au changement de nom de l'association et perspectives suisses romandes dans le cadre de la Décennie pour une culture de non-violence et de paix.

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 21 juin à 19h**. Pour fêter notre changement de nom et fêter l'été, l'Assemblée générale sera précédée d'un **apéritif dès 18h!**

Après une première partie sur les points formels inévitables, la deuxième partie portera sur la Décennie pour une culture de paix et de non-violence au profit des enfants du monde, décrétée par l'ONU (2001-2010).

Il existe aujourd'hui, une *Coordination française pour la Décennie* et une *Coordination internationale pour la Décennie*. Voulons-nous créer une coordination romande? En avons-nous les forces suffisantes? Quels projets proposer? Souhaitons-nous devenir membre de la Coordination internationale?

A l'ordre du jour

1. Acceptation du procès-verbal du 30 octobre 2003 (peut être commandé au secrétariat).
2. Compte rendu du rapport d'activité 2004.
3. Approbation des comptes 2004.
4. Fixation des cotisations 2005.
5. Election du nouveau comité.
6. Adoption des nouveaux statuts.
7. Discussion sur l'éventuelle création d'une Coordination Suisse romande pour la Décennie.
8. Divers.

Talon réponse – Merci !

C'est avec plaisir que je/nous participerons à l'AG du Centre pour l'action non-violente.

Merci de bien vouloir me/nous excuser

Vos références et éventuels commentaires:

Coordination internationale pour la Décennie

La Coordination internationale pour la Décennie est une association de droit français créée afin de promouvoir la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix. Son ambition est de favoriser le passage d'une culture de la violence à une culture de la non-violence, pour le bien des enfants et des adolescents du monde entier.

Structure

L'association est gérée par un Conseil d'administration, composé de 9 personnes représentant 9 associations ou coordinations membres. Une Assemblée générale est organisée bisannuellement et les projets sont suivis par des commissions, groupes de travail réunissant des membres d'associations adhérentes.

Composition

Elle est actuellement constituée de quatre coordinations nationales – Autriche, France, Italie, Pays-Bas -, huit associations internationales – Caritas Internationalis, Franciscains International, Friends World Committee for Consultation (Quakers) International Fellowship of Reconciliation (IFOR), Pax Christi International, Pax Romana, Réseau Foi, Culture et Education (Afrique centrale), Women's International League For Freedom and Peace – et de trois membres observateurs (Le Conseil Oecuménique des Eglises, le conseil pontifical Justice et Paix, Servicio Paz y Justicia en America Latina – Serpajal -).

Son Comité de parrainage est composé d'Anwarul K. Chowdhury (Secrétaire général adjoint et Haut Représentant de l'ONU), de Hildegard Goss-Mayrdu (Prix Niwano de la Paix) et des Prix Nobel de la Paix Dalai Lama, Mairead Maguire, Adolfo Pérez Esquivel, Joseph Roblat et Desmond Tutu.

Missions et objectifs

L'association veut en particulier favoriser l'éducation à la non-violence et à la paix dans l'enseignement et dans la société.

Elle est engagée dans la création de nouvelles coordinations nationales (Luxembourg, Suède, plusieurs pays d'Afrique...) et cherche également à élargir le nombre de ses associations membres ainsi que son comité de parrainage.

Elle prépare un bilan de l'action de tous ses membres en faveur d'une culture de non-violence et de paix qui sera envoyé à l'UNESCO. Elle a fait la demande d'un statut consultatif auprès de l'ONU et de l'UNESCO.

La Commission artistique prend des contacts pour réaliser un CD pour la paix avec des chanteurs et musiciens. La Commission Document Juridique travaille à la réalisation d'un texte qui pourrait être proposé comme document de loi sur l'éducation à la non-violence et à la paix, en tant qu'additif à la Convention internationale des Droits de l'enfant ou en tant que texte indépendant.

Enfin, la Coordination internationale souhaite organiser une Conférence internationale qui aura lieu en juin 2006, en même temps que le deuxième Salon des Initiatives de paix.

Source: Bullelet no 12, déc. 04, de la Coordination Française pour la Décennie et www.nvpdecade.org.